

[N°69]
Mai 2016

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P. 13

Budget: la Ville se bat !





Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3400 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Emploi : permanence mensuelle p.6
- Brocante : réservez votre emplacement p.7

Vivre ensemble

- Seniors : les sorties de mai p.8
- Portrait : champions de kick boxing p.9
- Environnement : les ambassadeurs du tri p.10-11
- Un après-midi avec le service Jeunesse p.12

Dossier p.13

Finances : un budget maîtrisé malgré un contexte incertain

- Évolution de la DGF p.14
- Recettes et dépenses de fonctionnement p.15
- La Ville se bat pour chaque subvention p.16

Rendez-vous p.17

- "Je suis contre la mort" p.17
- Café à écrire p.18
- En mai, fais ce qu'il te plaît avec le Cma p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président de Cœur
d'Essonne Agglomération.

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte national incertain que nous avons voté le budget le 11 avril dernier. Un contexte incertain au regard des dotations et subventions qui, pour certaines ne sont pas encore connues et qui pour d'autres sont fortement remises en cause. Nous avons cependant maintenu l'équilibre de notre budget tout en diminuant la dette par habitant par rapport aux villes de notre taille.

Ce contexte est l'occasion de vous rappeler les combats majeurs que nous avons engagés avec l'équipe municipale.

Le premier combat concerne le contrat de ville, vous le savez, nous avons signé ce contrat dans lequel l'État s'est engagé à verser des subventions qui permettront à la ville de réaliser des investissements supplémentaires, notamment de réhabiliter les espaces extérieurs des Aunettes mais aussi de réhabiliter et étendre le Centre musical et artistique ou encore de rénover les Résidences. Tous ces projets sont aujourd'hui suspendus du fait de l'État et c'est pour ces raisons que nous avons engagé la bataille de la carte T.

L'autre combat mené par la municipalité concerne le devenir de Vernis Soudée. Vous le savez cela fait maintenant cinq ans que nous défendons la reconstruction du site pour assurer l'emploi sur notre territoire et la sécurité des employés. Je m'y étais engagé : j'ai officiellement saisi Peugeot, Renault et le ministre Emmanuel Macron. Je ne suis toujours pas satisfait de leurs réponses, nous comptons bien mener le combat jusqu'au bout !

Enfin vous êtes nombreuses et nombreux à m'interpeller sur la fibre optique et son déploiement sur la ville. Je tiens à vous informer que j'ai saisi les services de Cœur d'Essonne Agglomération afin qu'une réunion puisse se tenir rapidement pour répondre à vos interrogations. Je ne manquerai pas de vous tenir informé-e-s.

Vous pouvez compter sur ma détermination,

Fidèlement

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Annelise Jourdan-Rosso • **Rédaction :** Claire Robert - Willy Richert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 8 : DR - Page 9 : FM Kick Boxing 91 - Page 12 : Willy Richert - Pages 17 et 18 (en haut) : Le Théâtre du Menteur - Page 24 : François Hedin.



1 LA COULÉE DOUCE • Le 26 mars à la médiathèque, les tout-petits ont écouté l'histoire de la goutte d'eau racontée par Jean-Louis Esclapès du Théâtre de Némio dans un spectacle qui jouait avec les ombres et lumières ...
2 NETTOYAGE DE PRINTEMPS • Le 9 avril, ils étaient une trentaine (habitants, élu-e-s, associations VTT passion et Dynagym) à participer au grand nettoyage rue des Joncs-Marins. Résultat : une tonne de déchets ramassée !
3 à 5 COFFEE'S TRIP • Le 26 avril, retraités et enfants des centres de loisirs se sont retrouvés pour réaliser des compositions florales autour d'un goûter gourmand : un après-midi intergénérationnel et convivial.
6 COMMÉMORATION • Le 24 avril, les élus Claude Boutin et Didier Rajobson ont commémoré avec les associations d'anciens combattants la 71^e journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
7 NOUVEAUX HABITANTS • Le 2 avril, la municipalité accueillait les nouveaux arrivants autour d'un petit déjeuner, livret d'accueil, photo et visite en bus de la ville ...
8 MÉDIATHÈQUE • Le 16 avril, petits et grands avaient rendez-vous avec la comédienne Frédérique Bruyas et la contrebassiste Élise Dabrowski pour une lecture musicale d'albums en français ... et en anglais.

1 à 6 CARNAVAL • Ambiance électrique et fluorescente au carnaval nocturne, samedi 9 avril dernier. Un rendez-vous festif et familial emmené par les chars, danseurs et musiciens de la batucada Napegada, et par l'incroyable géant-robot confectionné par les enfants et animateurs des centres de loisirs ...
7 à 9 MA VILLE QUARTIER DU MONDE • Jeudi 28 et vendredi 29 avril, pour la cinquième année consécutive et le temps de deux après-midis, les quartiers ont été investis par des ateliers en tout genre. Au programme : musique, théâtre, danse et arts plastiques menés sous la houlette de Mireille Broillard, Mathieu Desfemmes, Maud Mirou et Paule Kingleur accompagnés par le service Culture et Vie locale, le centre de loisirs, le service Jeunesse et le Club des parents solidaires. Les enfants nombreux à participer aux ateliers ont pu créer des robes et des "no cage" qui ont fleuri dans les arbres des Aunettes. Les deux après-midis se sont clôturés par un spectacle orchestré par les habitants acteurs-spectateurs autour d'un barbecue partagé malgré le mauvais temps.

6 MAI

Centres de loisirs

Les écoles étant fermées le vendredi 6 mai prochain, les enfants seront accueillis ce jour au centre de loisirs Robert-Desnos aux heures habituelles (de 7h15 à 19h30).

LOTO

Parole et équilibre

L'association "Parole et équilibre" organise un grand loto le **samedi 7 mai** de 13h30 à 18h à l'Espace intergénérationnel. L'argent collecté permettra de financer les activités de l'association : atelier cuisine diététique, coaching sportif...
Rens. au 06 03 32 51 93 (Janine Pauchon).

2 MAI-25 JUIN

Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 25 juin 2016, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Quelques ménages floriacumois seront sollicités. Prévenus par lettre, ils seront interrogés par un enquêteur accrédité (muni d'une carte officielle) sur leurs ressources, charges, conditions de logement, formation, emploi et santé.



EMPLOI

Permanence mensuelle

Depuis le mois d'avril, une conseillère de Cœur d'Essonne Agglomération tient une permanence emploi à la mairie de Fleury.

Elle a lieu tous les premiers lundis du mois.

Vous habitez à Fleury-Mérogis et vous recherchez un emploi? Vous avez besoin d'un coup de main pour votre CV ou votre lettre de motivation? Vous souhaitez changer de métier mais vous ne savez pas comment faire? Vous avez tout simplement une question sur l'emploi?

La permanence mensuelle est faite pour vous!

Tous les premiers lundis de chaque

mois, Élodie Flamand, correspondante emploi pour Cœur d'Essonne Agglomération, vous accueille à la mairie de Fleury de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

Elle répondra à vos questions et vous accompagnera dans vos démarches.

Il est préférable de prendre rendez-vous au 01 69 46 81 30 ou en écrivant à l'adresse mail suivante :

e.flamand@coeuressonne.fr ■

PETITE ENFANCE

La Maison de la petite enfance fête ses 20 ans

La Maison de la petite enfance fêtera ses 20 ans prochainement. Ce sera l'occasion pour les professionnels, les enfants et les parents de se retrouver autour d'un événement festif et d'évoquer les souvenirs à travers une expo photos. Rens. : 01 69 46 67 01 ou 01 69 46 67 10.

Fête de la halte-garderie

Pour fêter la fin d'année, l'équipe de la halte-garderie invite les familles à partager un verre de l'amitié le mardi 2 juin à 19h, salle des Familles (rue Roger-Clavier). La soirée se prolongera avec une dégustation de spécialités culinaires préparées par les participants.



BROCANTE ET VIDE-GRENIERS

Réservez votre emplacement!

La brocante vide-greniers aura lieu **dimanche 22 mai**, rue du Bois-des-Chaqueux. Elle est ouverte aux professionnels et amateurs qui souhaitent réserver un emplacement et aux habitants et promeneurs qui aiment chiner et faire des affaires dans une ambiance champêtre et conviviale.

Comme les années précédentes, la brocante, organisée par la SARL Les Deux Greniers, en partenariat avec la mairie, se déroulera toute la journée, de 6h à 20h (en fonction de la météo), rue du Bois-des-Chaqueux (depuis l'allée Saint-Just jusqu'à la résidence de l'Écoute-s'il-pleut). L'accès à certaines rues sera fermé. Un laissez-passer sera délivré aux riverains.

Vieux meubles, livres, bibelots, vêtements... Donnez une seconde vie aux objets qui encombrant votre grenier! Attention, vous avez jusqu'au 18 mai pour vous inscrire. Pour un stand, il faut compter 20 euros les 4 mètres et 10 euros le mètre supplémentaire.

Réservez vite votre emplacement!
Rens. : 01 69 46 72 09 (pôle Culture, Vie locale et associative). ■

**Brocante vide-greniers**

DIMANCHE 22 MAI - RUE DU BOIS-DES-CHAQUEUX - FLEURY-MÉROGIS
20 € les 4 mètres puis 10 € le mètre supplémentaire.

Nom - prénom :

Adresse - tél. - mail :

Mètres linéaires souhaités :

Date - signature :



Coupon à renvoyer en mairie de Fleury-Mérogis jusqu'au 18 mai.



SENIORS

Les sorties de mai

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville.



Stromae au musée Grévin

Jeudi 26 mai

Musée Grévin

L'art du vrai-semblant. Transport en RER C et métro.

Bus de Fleury-Mérogis à Sainte-Geneviève puis RER C et métro jusqu'au musée.

Attention, le tarif sera défini en fonction du nombre d'inscrits :

- de 2,45 € à 24,50 € selon QF (voir tableau),
- de 1,50 € à 15 € si groupe de 15 personnes minimum.

► Départ mairie : 13h. Rendez-vous à 14h30.

Préinscription obligatoire.

Lundi 6 juin

Séance cinéma - 16h

Au ciné 220 à Brétigny-sur-Orge

Joséphine s'arrondit

Comédie française de Marilou Béri avec Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Medi Sadoun. Depuis deux ans, Gilles (homme-parfait-non-fumeur-bon-cuisinier-qui-aime-les-chats) et Joséphine (fille-attachante-bordélique-mais-sympathique) s'aiment.

Tout est parfait. Jusqu'à une nouvelle inattendue : ils seront bientôt trois. Ne pas devenir comme sa mère, garder son mec et devenir une adulte responsable, tout un tas d'épreuves que Joséphine va devoir affronter, avec Gilles... à leur manière.

Navettes courses

- > Leclerc Fleury : les vendredis 13 mai et 10 juin.
- > Carrefour S^c-Geneviève : vendredi 20 mai.
- > Leclerc Viry-Châtillon : vendredi 27 mai.
- > Auchan : vendredi 3 juin.
- À noter, pas de navette le vendredi 6 mai.

Horaires du bus / attention, en rose, nouveaux horaires l'après-midi à compter du 13 mai

Départs

- > Mairie : 9h / 13h30
- > Rond-point Chaqueux : 9h10 / 13h40
- > Centre commercial : 9h20 / 14h30
- > Leclerc rue Rosa-Parks : 9h30 / 13h40.

Retours (du centre commercial)

- > 11h15 / 15h30 - 16h15.



Tarif au QF (voir tableau).
► Départ mairie : 15h20.
Centre com. : 15h30
Rosa-Parks : 15h40.

➔ Pour toute activité, l'inscription est obligatoire au **01 69 46 72 00** ou sur place à l'accueil mairie.

Vous êtes à la retraite, vous avez 60 ans, vous habitez Fleury-Mérogis et n'êtes pas encore inscrit ? Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous vite !

Le service municipal des Retraités, c'est toute l'année des **sorties** dynamiques, du **cinéma**, les **navettes courses**... l'occasion de se retrouver en toute **convivialité**.

Renseignez-vous au 01 69 46 72 00

Vous souhaitez recevoir cette page par mail, inscrivez-vous auprès du service Retraités.

Barème des tarifs (en fonction du quotient familial)

Ressources annuelles	Taux d'effort de participation	Musée Grévin	Sortie Cinéma
0 à 9 000 €	10%	2,45 €	50 cents
9 001 à 11 988 €	20%	4,90 €	1 €
11 989 à 16 788 €	40%	9,80 €	2 €
16 789 à 22 788 €	60%	14,70 €	3 €
22 789 € et +	100%	24,50 €	5 €

PORTRAIT

Kick boxing : deux champions d'Île-de-France à Fleury !

Jean-Luc Mebarek est un homme heureux ! Le président, fondateur et entraîneur du FM Kick Boxing 91 peut être fier de ses champions.

Le 10 avril dernier à Vert-le-Petit, Jean-Luc Mebarek aligne trois boxeurs lors des championnats d'Île-de-France.

Résultat : trois arrivent en finale et deux deviennent champions d'IDF. Un quasi sans faute ! Si Ryan Daval, 15 ans s'est incliné en finale dans la catégorie cadet moins de 70 kg, Kylian Piffault, 14 ans, minime catégorie moins de 52 kg et Kamel Ichou, 16 ans, catégorie cadet moins de 76 kg ont eux remporté le championnat au bout de trois combats.

L'entraîneur n'en est pas à son coup d'essai puisque certains de ses poulains comme Sidi Diallo ont été sélectionnés aux championnats du monde de Brésil en 2013.

Un palmarès impressionnant

Fondé en 2007, ce club convivial mais rigoureux possède une botte se-



champions dans notre ville dont Kylian Piffault.

"J'ai débuté le kick boxing à l'âge de 7 ans. J'ai découvert ce sport de combat lors du forum des associations et j'ai tout de suite accroché. Deux ans plus tard je participais à mon premier tournoi mais j'ai perdu tous mes combats durant trois ans, pourtant je n'ai jamais renoncé. J'ai appris le respect de l'adversaire, la rigueur et à canaliser mon énergie." Kylian possède déjà un palmarès impressionnant après sa période vache maigre : vice-champion d'Essonne en 2012, champion IDF en

crète comme nous l'explique l'entraîneur : "Je présente aux championnats uniquement les boxeurs dont je pense qu'ils ont la capacité d'aller au bout. Il faut de la technique pour se confronter en tournoi et les gamins représentent leur ville, c'est important !" Ce sport de combat, pieds et poings, réunit 45

2014, finaliste en 2015 et champion d'IDF donc en 2016.

Prochaine étape, Kylian tentera comme Kamel Ichou de décrocher le titre de champion de France le 14 mai à Mennecy (Essonne). Son entraîneur y croit dur comme fer. Nous aussi ! Bonne chance à eux ! ■

FÊTE DES VOISINS

Créer des liens de proximité

La fête des voisins, c'est chaque année l'occasion de se retrouver en toute convivialité en bas de son immeuble ou dans sa rue, autour d'un buffet ou d'un repas.

Ce concept d'origine belge vise à lutter contre le repli sur soi et à créer du lien.

Si vous souhaitez organiser votre fête des voisins, la Ville peut vous prêter des chaises, tables, canopies...

Renseignez-vous auprès du service Culture et Vie locale - 01 69 46 72 09.



Les ambassadeurs du tri

Depuis quelques semaines, les ambassadeurs du tri de Cœur d'Essonne Agglomération sillonnent les quartiers pour vérifier le contenu des bacs jaunes avant le passage des bennes.

Leur objectif ? Éviter les erreurs de tri, informer et sensibiliser les habitants, et finalement améliorer le tri sélectif sur le territoire.

Vous habitez dans une zone pavillonnaire et votre poubelle individuelle n'a pas été ramassée et a été scotchée ? Pas de panique ! Voici comment procéder : votre bac est "non conforme" et ne peut donc pas être collecté en l'état par les camions-bennes. À vous de corriger le tir en retirant les éléments non recyclables que vous avez déposés par erreur et de présenter à nouveau votre poubelle lors de la prochaine collecte. Pour vous y aider, un courrier indiquant les erreurs constatées a été déposé dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également rencontrer les ambassadeurs ou appeler le service Environnement-Gestion des déchets au 0 800 293 991.

Et le tri sélectif dans les immeubles ?

Les ambassadeurs du tri sont également missionnés pour sensibiliser et améliorer le tri sélectif dans les logements collectifs. Après avoir pris contact avec les gardiens, ils vérifieront la conformité des installations de tri, sensibiliseront les usagers en faisant du porte-à-porte, distribue-

ront un petit guide de tri dans toutes les boîtes aux lettres.

Sensibiliser : un travail de longue haleine

Pas moins de dix ambassadeurs ont été recrutés grâce à un financement d'Éco-Emballages pour améliorer le tri sélectif sur le territoire. Munis de gilets réfléchissants, de badges et de lettres d'accréditation, ils effectuent un travail minutieux de vérification, de sensibilisa-



tion et d'accompagnement. N'hésitez pas à les solliciter et réservez-leur le meilleur accueil ! ■

Pour toute information ou réclamation, appelez le 0 800 293 991.

PLAN PROPRETÉ

Stop aux dépôts sauvages !

Vous emménagez et prévoyez de jeter de nombreux cartons ? Deux bornes dédiées aux cartons sont désormais à votre disposition dans les rues Martin-Luther-King et Marchand-Feraoun, dans le quartier des Joncs-Marins. Ces bornes seront déplacées (notamment rue Anaïs-Nin) au gré des livraisons de logements.

Ce dispositif, initié par l'agglomération et mis en place depuis quelques semaines, vise à enrayer le phénomène regrettable de dépôts sauvages de cartons de déménagement constaté lors des livraisons de logements.

Gardons notre ville propre, trions nos déchets et respectons les consignes de tri !



DÉCHETTERIES

Opération zéro déchet, zéro gaspillage

Le territoire de l'Essonne est lauréat du programme "Zéro déchet, zéro gaspillage" depuis 2015. La problématique des dépôts sauvages a rapidement émergé en raison de sa forte augmentation ces dernières années. Problèmes sanitaires, pollutions des sols et des rivières, pollution visuelle, surcoût des services publics... les dépôts sauvages ont de multiples conséquences. Chaque essonnien peut agir à son échelle pour signaler, prévenir et lutter contre le dépôt sauvage. Trois déchetteries sont à la disposition des habitants : Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge et Vert-le-Grand. Plus d'infos : 0 800 293 991 et www.coeuressonne.fr



COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Plombier chauffagiste

Depuis quelques mois, un nouveau plombier chauffagiste est à votre service à Fleury-Mérogis. La jeune entreprise AK Rénovation propose tous types de services : dépannage, entretien, contrat chaudière, etc. Pour la contacter, appelez le 07 82 33 83 29.

Boucherie

Il y a un mois, la Boucherie Fleury a emménagé dans un local tout neuf dans le quartier des Joncs-Marins. Située en pied d'immeuble, rue Rosa-Parks, à proximité immédiate du magasin Leclerc, la boucherie est ouverte tous les jours de 9h à 19h30 (sauf le vendredi, fermeture à midi) et propose un très large choix de viandes (hallal), charcuterie, surgelés ainsi que divers produits d'épicerie (épices, fruits secs, conserves...). Rens. : 01 69 46 44 16.



FORÊT DE SAINT-EUTROPE

Insectes des mares : suivez le guide !

Les insectes suscitent bien souvent frissons et phobies. Mais savez-vous qu'ils représentent plus de 80 % des espèces animales présentes sur Terre ? Alors oubliez vos peurs et venez découvrir, le temps d'une balade, le monde fascinant de ces bêtes à six pattes, très utiles à la nature ! Inscrivez-vous vite à la prochaine sortie organisée le **samedi 4 juin** après-midi sur le thème des insectes des mares de la forêt de Saint-Eutrope. Chaque année, de mars à décembre, l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France propose des sorties nature gratuites pour découvrir la richesse du patrimoine naturel francilien. Les visites sont encadrées par des spécialistes de l'environnement, des éco-animateurs qui vous feront partager leur passion de la nature. Animation nature à partir de 6 ans (enfants accompagnés).
Thème : les insectes des mares de la forêt de Saint-Eutrope.
De 14h à 17h.
RV : parking mairie.
Réservation : 06 01 18 23 51.
Intervenant : Agence régionale des espaces verts.



... LE SERVICE JEUNESSE

Chasse au trésor géante dans Fleury

Jeudi 21 avril, le service Jeunesse proposait à une trentaine de jeunes du Chalet un jeu coopératif à l'allure de chasse au trésor géante dans la ville. Fleury'mag les a suivis tout au long de la journée.

14h : les animateurs Georges, Julien, Michael et Antoni ont déjà disséminé dans la ville les parchemins avec les indices. Ils accueillent la trentaine de jeunes, forment les trois équipes avec à leur tête un capitaine et donnent les consignes de sécurité. Chaque capitaine reçoit une enveloppe avec un premier endroit où se rendre : le lac, la mairie ou la médiathèque. Ils devront découvrir où est caché le précieux parchemin pour poursuivre l'aventure... En route vers la chasse au trésor !

14h30 : la chasse au trésor est une balade urbaine. C'est un prétexte pour faire découvrir la ville autrement aux jeunes Floriacumois. Nul besoin de courir, même si la tentation est grande, car au final, c'est un vrai jeu coopératif mais les enfants ne le savent pas encore...

15h : après avoir découvert un parchemin, il faut se regrouper et répondre aux énigmes : "On rentre par un trou et on en ressort par deux. Qui suis je ?"... Un pantalon bien sûr ! Au programme aussi des charades et des rébus à résoudre pour que l'animateur indique le nouvel endroit où se rendre. Les plus rapides ne sont pas forcément ceux qui savent répondre aux énigmes.

15h30 : une équipe arrive au pôle Culture de la ville. Les deux responsables du lieu ont caché elles-mêmes le fameux sésame dans leur bureau. Très poliment les chercheurs de trésor cuisinent les cachotières mais rien n'y fait. Après un petit quart d'heure de recherche, l'équipe d'Antoni découvre le "précieux" dans la photocopieuse... Il faut maintenant retrouver les autres camarades au gymnase...

16h : chaque équipe a réussi à obtenir un petit bout de carte de la ville après avoir réussi les différentes épreuves. Il faut maintenant que tout le monde travaille ensemble pour déterminer où se trouve le fameux trésor. Le parc Marcille semble être une bonne piste.

16h30 : bravo. C'est un vrai coffre qu'ont découvert nos archéologues urbains. Un coffre rempli de bonbons et de confiserie diverses, à partager ensemble, filles et garçons car comme le souligne Anis : "On est meilleur ensemble !" ■



FINANCES

Un budget maîtrisé malgré un contexte incertain

On le sait, les communes doivent faire face aujourd'hui à de nombreuses difficultés. Le désengagement des différents partenaires publics, la baisse drastique des dotations de l'État et l'augmentation des charges impactent lourdement le budget municipal. Malgré ce contexte défavorable, le maire et les élu-e-s de la majorité ont voté un budget primitif 2016 qui réaffirme les grandes priorités : pas d'augmentation des impôts locaux, maintien des services à la population et des tarifs municipaux. Certaines catégories sociales bénéficient d'un coup de pouce grâce à des exonérations de charges : nouveaux propriétaires et personnes à mobilité réduite. Pour améliorer le quotidien des personnes handicapées, la Ville s'engage dans un "Agenda d'accessibilité programmée". Par ailleurs et malgré de fortes contraintes budgétaires et de grandes incertitudes de recettes, l'exercice 2016 voit la dette baisser, reconduit les dépenses de fonctionnement de l'an passé et investit dans la valorisation du patrimoine communal, notamment grâce à un plan pluriannuel d'investissement. ■

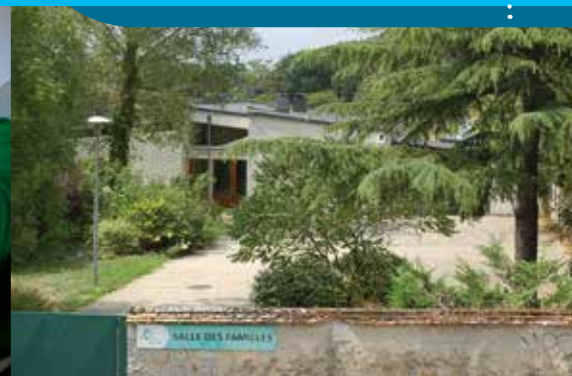


►► UN BUDGET MAÎTRISÉ

Comment maintenir le niveau des tarifs municipaux, des impôts locaux et de la dette par habitant quand par ailleurs les dotations aux communes ne cessent de baisser et que l'État ne donne plus aucune garantie concrète de ses engagements ? Tel est le casse-tête que la Ville doit résoudre au moment d'établir un budget cohérent et viable pour l'année 2016. C'est dans ce contexte difficile que le budget primitif 2016 a été voté au conseil municipal le 11 avril dernier.

Un contexte incertain

Les communes doivent maintenir leurs services dans un contexte de plus en plus compliqué. "Nous avons très peu de visibilité sur les aides publiques, explique le maire. C'est sans doute la première fois que la municipalité doit voter un budget avec une aussi forte opacité concernant les recettes qu'elle est censée percevoir de l'État, de la Région, du Département. Les changements de majorités politiques des conseils départementaux et régionaux ne nous permettent pas de connaître les



choix d'avenir de ces deux institutions." Face à ces aléas, la Ville sera certainement amenée à modifier le budget primitif en cours d'exercice, par des décisions modificatives, en fonction de l'attribution de recettes en moins ou en plus, notamment avec les subventions à venir. Rappelons que la Ville mène depuis plusieurs années une politique active de demandes de subventions qui a porté ses fruits jusqu'ici (voir encadré page 16), mais qui est aujourd'hui remise en cause.

Un budget qui "résiste"

Équilibré en recettes et en dépenses, le nouveau budget s'élève à 14 045 504 € en fonctionnement et à 6 274 996 € en investissement. Il maintient le cap des années précédentes : pas d'augmentation de la

part communale dans les impôts locaux, maintien des services publics et des tarifs, respect du programme du mandat. "Au regard du contexte actuel des collectivités territoriales, je n'hésite pas à parler d'un budget de combat", déclare le maire David Derrouet. "Alors même que beaucoup de communes voisines ont décidé d'augmenter fortement leurs impôts, la Ville de Fleury maintient le cap et s'engage à nouveau à ne pas augmenter la part communale en 2016."

Le maintien des services publics

Maintenir les services municipaux et reconduire le principe (non obligatoire) du quotient familial, c'est permettre aux habitants d'accéder, en fonction de leurs ressources et de manière équitable, aux différents services, payants ou gratuits, proposés

par la Ville : accueils périscolaires, séjours et activités en direction des enfants, des jeunes ou des seniors, programmation culturelle... La municipalité a également fait le choix de maintenir le dispositif de la Réussite éducative. Lors de la mise en place des temps d'activité périscolaire (TAP), elle a veillé à la gratuité de ces temps pédagogiques. Par ailleurs, les nouveaux propriétaires sont exonérés de la taxe foncière les deux premières années. Il s'agit d'un coup de pouce pour améliorer le pouvoir d'achat des jeunes ménages. De même, la Ville a décidé d'aider les personnes à mobilité réduite en appliquant à leur taxe d'habitation un taux d'abattement de 20 % (contre 10 % auparavant).

Baisse des dotations de fonctionnement

En 2016, la Dotation globale de fonctionnement (DGF)* s'élève à 1 576 966 €, contre 1 865 821 € en 2015. Comparée à la dotation de 2010 (2 321 877 €), la commune enregistre une baisse de 32 % en sept ans, soit près d'un tiers de sa dotation ! Cette baisse ne tient pas compte des nouvelles charges qui incombent aux collectivités. L'an passé, la Ville a dû baisser certains budgets de fonctionnement mais "cette année, ils seront maintenus à l'identique dans l'ensemble des secteurs", assure le maire.

Un plan pluriannuel d'investissement

En investissement, les recettes et les dépenses s'élèvent, de façon équili-

brée, à 6 274 996 €, reports compris. En effet, le nouveau budget intègre par anticipation les résultats de clôture de l'exercice précédent (2015). Ce choix permet de présenter un budget plus sincère, autrement dit plus proche de la réalité. Aucun nouvel emprunt ne sera souscrit cette année et la dette moyenne par habitant est maintenue en dessous de la moyenne nationale (voir encadré). Ce bon résultat est le fait d'une politique de désendettement initiée en 2010. Enfin, pour échelonner les coûts des investissements les plus importants, la Ville a adopté un Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Entre 2016 et 2019, elle investira 1 692 078 € pour entretenir et rénover le patrimoine de la ville et améliorer le cadre de vie des habitants. ►

EN BREF

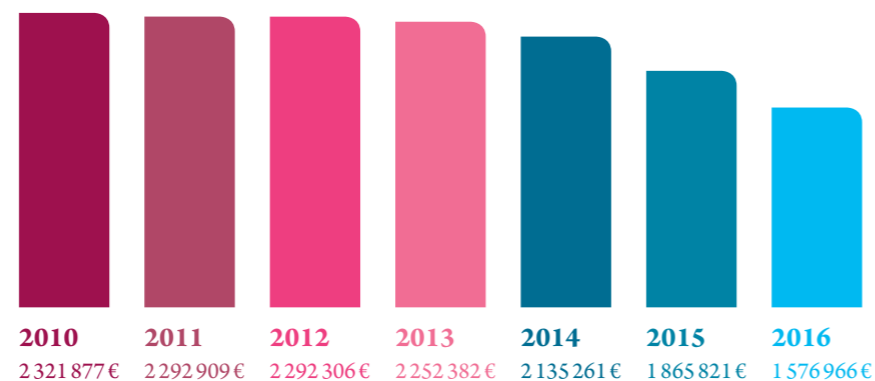
Budget primitif 2016

Dépenses de fonctionnement	14 045 504 €
Dépenses d'investissement	6 274 996,12 €
Total budget primitif	20 320 500,12 €

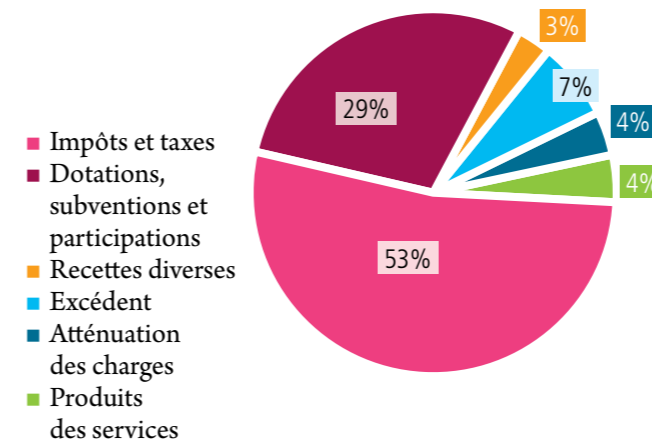
Dette par habitant

- Fleury-Mérogis : 721,87 € (données 2016)
- Moyenne nationale : 1205 € (données 2015, Finances publiques, Insee, Observatoire des finances locales)

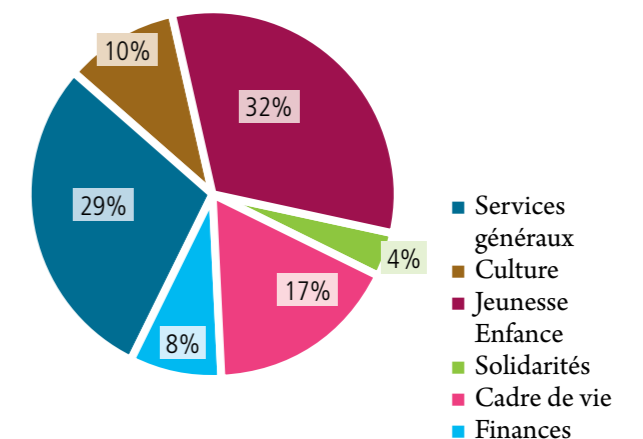
Évolution de la Dotation globale de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



►► UN BUDGET MAÎTRISÉ

Des investissements maîtrisés

Une part des investissements sera consacrée à la finalisation et l'entretien du quartier des Joncs-Marins : viabilisation, voirie et éclairage public (1 731 079 €). D'une manière générale, les investissements 2016 mettront l'accent sur la rénovation, l'entretien et la sécurité des bâtiments publics. De nombreux bâtiments communaux sont concernés : sécurisation toiture mairie (7 378 €), reprise véranda salle des Familles (8 500 €), porte studio Le Onze (3 696 €), assainissement atelier municipal de peinture (3 400 €), éclairage église (5 150 €), etc. Les bâtiments scolaires ne sont pas oubliés : pose de stores (15 500 €) et peinture (15 311 €) à l'école élémentaire Joliot-Curie, stores (5 000 €) à l'école maternelle Paul-Langevin, etc. Une attention particulière sera portée aux conditions et outils de travail des agents communaux : climatisation au service Culture et Vie locale (9 196 €), volets roulants au CMA

**ACCESSIBILITÉ :
DES TRAVAUX ÉCHELONNÉS**

Depuis 2010, la Ville effectue des travaux pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux équipements publics. La mairie, l'église, la salle Gavroche et quatre écoles ont déjà bénéficié de ces aménagements.

Pas moins de 23 sites sont concernés à Fleury. Pour poursuivre ses efforts et échelonner les coûts, la Ville s'engage dans un "Agenda programmé d'accessibilité" sur six ans. Prochains équipements concernés en 2016 : la mairie (35 652 €), l'espace Réussite éducative Louis-Daquin (8 500 €), la Maison de la petite enfance (31 620 €), le bâtiment du pôle Culture et Vie locale (14 718 €).

(7 740 €), acquisition d'une serre (1 300 €) aux Espaces verts, achat de chariots (23 700 €) pour la Restauration collective, etc. De nombreux services (Entretien, Scolaire, Centres de loisirs, Jeunesse, CMA) bénéficieront d'un renouvellement de matériel ou de mobilier. Le parc informatique des écoles prendra un coup de jeune avec l'achat d'une quinzaine d'ordinateurs. La Ville doit aussi investir dans le renouvellement partiel de son parc de véhicules à hauteur de 226 000 € (camion, tondeuses, master benne...).

Quant aux investissements liés au Contrat de ville, ils sont suspendus aux décisions des partenaires publics. Signé en juin 2015, ce document

contractuel engage l'État, la Région, le Conseil départemental et l'agglomération, et prévoit d'importants financements pour l'amélioration du cadre de vie des Floriacumois. Mais aucune suite n'a été donnée pour l'instant à ce dossier malgré de multiples relances et démarches. À suivre donc. ■

* Les dotations sont des prélèvements opérés sur le budget de l'État et distribués aux collectivités territoriales. La Dotation globale de fonctionnement (DGF) est la subvention la plus importante versée par l'état aux collectivités locales (communes, départements et régions).

LA VILLE SE BAT POUR CHAQUE SUBVENTION

Depuis 2010, la Ville de Fleury-Mérogis poursuit une politique active de recherche de subventions auprès de l'État et des partenaires publics et a bénéficié à plusieurs reprises de la réserve parlementaire.

Exemples de subventions obtenues :

2010 ► cabinet médical : 137 235 € > Conseil régional

2010-2011 ► travaux d'extension Chalet / service Jeunesse : 28 801 € > CAF

2013 ► parking des Aunettes > 100 000 € > État

2013 ► Espace intergénérationnel > 25 000 € > Réserve parlementaire

2014 ► travaux Maison petite enfance > 401 574 € > CAF

2014 ► multi-accueil Brin d'éveil > 80 000 € > Conseil régional + 148 000 € > CAF

2015 ► groupe scolaire Robert-Desnos > 1 180 979 € > Conseil départemental + 370 538 € > CAF

2015 ► APPS (accueil périscolaire) groupe scolaire Paul-Langevin & relais assistantes maternelles : 198 000 € > CAF + 23 000 € > réserve parlementaire + 160 000 € > DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



SPECTACLE

“Je suis contre la mort”

Le Théâtre du Menteur propose un spectacle hybride entre musique et théâtre, un "concert de mots" en somme. Sur scène des musiciens (électro et acoustique) se joignent aux voix de Julien Defaye et l'auteur François Chaffin pour faire un front commun à mi-chemin du théâtre et du concert. Ce spectacle, en prose évoque le Slam, la musique en plus, l'improvisation en moins. Le thème ? Une réflexion de fond sur la politique culturelle de notre pays. Quelle place est laissée aux nouvelles tentatives d'expression ? Cet OTNI (Objet théâtral non identifié) dont le décor évoque un aéroport, se veut résolument optimiste et défend la joie comme moyen de résistance. Pour remplir des salles, la solution de facilité est de programmer du Molière mais alors quid de la création actuelle ? Le service culturel de la ville a choisi son camp pour soutenir les classiques de demain ! Embarquez donc, vous ne le regretterez pas ! ■

Je suis contre la mort - samedi 14 mai - 20h30 - salle André-Malraux - 6€ et 3€ - rens./résa au 01 69 46 72 09

THÉÂTRE MUSICAL

Café à écrire

Le spectacle de théâtre, écrit et joué le plus rapide du monde !

Venez vivre une expérience unique de création le mercredi 11 mai au foyer de la salle Malraux avec le Théâtre du Menteur. Vous serez une trentaine de Floriacumois invitée à inventer, écrire et interpréter un "café à écrire". Destiné aux amateurs et curieux de la langue, cet atelier est avant tout un jeu d'écriture, une fête des mots, à partager en famille, entre amis, collègues ou inconnus. Durant une heure et demie, François Chaffin, le fondateur du Théâtre du Menteur, vous proposera de courtes et impertinentes consignes d'écriture à réaliser seul ou en groupe, selon les envies des intervenants et dans le respect de chacun. Le temps imparti à l'écriture est de 7 à 15 minutes. Ces consignes peuvent porter sur la forme (chanson, dialogue, recette de cuisine...) ou sur le fond. En rapport avec le thème de "Je suis contre la mort", le dernier spectacle proposé par le Théâtre du Menteur dans notre ville, les thèmes porteront sur la joie et la



vitalité. Une quinzaine d'écrivains en herbe se prêtent à ces jeux de mots. Dans une autre salle, au fil de l'écriture, après chaque consigne, une quinzaine d'acteurs et interprètes, tous amateurs bien sûr, sous la houlette d'un metteur en scène, Céline Liger mettra en forme scénique ce qui vient d'être écrit et imaginé. Un travail autour de la voix, autour de la polyphonie, la lecture solo ou le chœur. On pourrait parler d'un relais de création comme il existe un relais d'athlétisme. Si les auteurs peuvent tout imaginer, les "performers" ont aussi le droit d'apporter leurs visions de la mise en scène. Une demi-heure après la réception de la dernière consigne, les acteurs entrent alors en jeu et livrent à leur tour leur version des consignes sur scène sous forme d'une lecture de spectacle de 15 à 25

minutes. Cet atelier est absolument ouvert à tous, de 13 à 99 ans et nul besoin de diplôme ou d'avoir été nommé aux Césars pour participer à ces "concerts de mots". L'idée est simplement de prendre du plaisir à écrire et à jouer. Venez tenter cette expérience inédite de théâtre interactif, collaboratif et terriblement jouissif ! ■

Café à écrire

Le spectacle de théâtre, écrit et joué le plus rapide du monde
Avec François Chaffin
du Théâtre du Menteur
Mercredi 11 mai à 19h
Foyer de la salle Malraux
Gratuit
Inscriptions au 01 69 46 72 09

CULTURE

En mai, fais ce qu'il te plaît au Cma

Un avant-bal musical à l'école, des chants globe-trotters, une escapade et un voyage culturel et musical aux Caraïbes... Le mois de mai est ainsi émaillé de toutes sortes de surprises, fruits d'ateliers, de projets et de partenariats menés tout au long de l'année au Cma. À vos agendas !

Le printemps s'annonce bien rempli pour les élèves et enseignants du Centre musical et artistique de Fleury. Les festivités commencent à l'école maternelle Paul-Langevin, mercredi 11 mai à 10h, avec un concert d'avant-bal joué et dansé en direct. Ce concert "Musibal live" a été concocté par une équipe de cinq enseignants musiciens du Cma dans le cadre d'une classe-ville et clôturera le festival Lez'arts à l'école le 10 juin prochain. Les écoliers auront donc la chance d'assister en avant-première à ce concert participatif! "En plus, ajoute Stéphanie Ballet, deux "grands élèves" du Cma seront à nos côtés, l'un à l'accordéon, l'autre au chant!"

La polyphonie du monde

Cette année encore, les élèves des groupes vocaux du Cma vous proposent un beau voyage à travers les chants du monde, depuis les territoires balkans jusqu'aux terres occi-

tanés, en passant par l'Amérique latine et les Caraïbes... Un riche répertoire que les chanteurs amateurs auront plaisir à partager avec le public à l'occasion de deux représentations: **samedi 21 mai** à 20h30 et **dimanche 22 mai** à 16h au Cma. Entrée libre sur réservation.

Les Caraïbes : voyage culturel et musical

Le Cma a choisi de faire escale aux Caraïbes et de partir à la découverte de cette région du monde haute en couleurs, métissée, riche de son histoire mouvementée et de ses cultures. À plusieurs reprises, les élèves se sont échappés des salles de cours habituelles pour se retrouver autour d'un projet collectif et interdisciplinaire (danse, musique, théâtre). Ensemble ils ont imaginé un voyage dans le bassin de la mer des Caraïbes, explorant les histoires, les cultures, les rythmes... Dans les ateliers théâtre

de Christophe Waïss, les comédiens se sont même transformés en pirates et Européens, prêts à débarquer sur les îles... Et les danseurs et musiciens de l'association Bwa Bandé participent activement à l'aventure... À l'issue de toutes ces rencontres, ateliers et répétitions, tous les participants vous donnent rendez-vous pour deux représentations le **samedi 28 mai** à 16h et à 20h30, salle André-Malraux, pour un grand concert-spectacle. Entrée libre sur réservation. ■

Centre musical et artistique

Rue Salvador-Allende
01 60 16 84 29
cma@mairie-fleury-merogis.fr
Attention ! Le Cma sera fermé le lundi 16 mai en raison du lundi de Pentecôte.
Permanence : un accueil administratif est assuré le samedi 21 mai de 9h à 12h et de 13h à 17h30

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

Jeux de société

Vous aimez jouer ? Nous aussi ! Seul, en famille ou entre amis venez jouer avec nous.
Rendez-vous à la médiathèque **mercredi 11 mai de 15h à 16h30.**
Entrée libre (à partir de 4 ans)

Escapade musicale

Elèves et enseignants du Cma sont partis à la découverte de la musique et de la culture des Caraïbes. Mercredi 18 mai, ils présenteront à la médiathèque le fruit de leur travail à travers livres et disques, expo, mini-concert... Les deux séances (14h30-16h et 16h30-18h) sont ouvertes à tous, sous réserve des places disponibles. Inscriptions au 01 60 16 84 29 ou 06 33 54 92 20 (Cma) ou cma@mairie-fleury-merogis.fr

Des petits et des histoires

On n'est jamais trop petit pour écouter des histoires ! Les bibliothécaires accueillent les tout-petits et leurs parents pour un temps partagé d'histoires, de comptines, de jeux de doigts... Rendez-vous samedi 21 mai à 11h.

**3 p'tites notes de musique**

Taper des mains, écouter, chanter, jouer des petits instruments de musique... Un moment de lecture et de musique pour les 0-3 ans à la médiathèque, samedi 4 juin à 11h, avec les bibliothécaires et Stéphanie Ballet de la compagnie Goûtes-y donc. Sur réservation au 01 60 16 30 60.

Médiathèque Elsa-Triolet - 59, rue André-Malraux
Renseignements : 01 60 16 30 60
www.lireenvaldorge.fr

Samedi 7 mai à 13h30
Espace intergénérationnel
Loto

Organisé par l'association Parole et équilibre. Rens. : 06 03 32 51 93.
Lire p. 6

Dimanche 8 mai à 8h45
Rue du CNR

Commémoration
Souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lire p. 7

Dimanche 8 mai à 14h
Rue du Bois-du-Kiosque

La Pétanque du Cœur
Concours de pétanque en faveur de l'association européenne contre les leucodystrophies.

Buvette et restauration sur place.
14h : début des parties (en A et B licenciés), 10 €.

15h :
3^e concours (en C tout public licencié et non-licencié), 5 €.
19h30 : vin d'honneur.



COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Collecte le **lundi matin de mars à novembre** inclus.

• **Objets encombrants**
Secteur collectif : **les mercredis 18 mai, 1^{er} et 15 juin.**
Secteur pavillonnaire : **les mercredis 18 mai et 15 juin.**

Mercredi 11 mai à 15h
Médiathèque Elsa-Triolet
Jeux de société

À partir de 4 ans.
Rens. : 01 60 16 30 60. Lire p. 18

Mercredi 11 mai à 19h
Foyer de la salle Malraux

Café à écrire
Compagnie du Théâtre du Menteur. Spectacle de théâtre, écrit et joué le plus rapide du monde. Gratuit.
Inscriptions au 01 69 46 72 09.
Lire p. 18

Samedi 14 mai à 20h30
Salle André-Malraux

"Je suis contre la mort"
Spectacle concert de mots de la compagnie Le Théâtre du Menteur. 6 euros et 3 euros.
Rens./resa : 01 69 46 72 09
Lire p. 17

Samedi 21 mai à 11h
Médiathèque Elsa-Triolet

Des petits et des histoires
Temps partagé d'histoires pour les tout-petits et leurs parents.
Rens. : 01 60 16 30 60.
Lire p. 18

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelette et la rue des Roseaux.
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCE EN MAIRIE

• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h15 à 11h45
le **vendredi 27 mai.**

Samedi 21 mai à 16h
Maison de retraite Marcel-Paul

Concert à la maison de retraite
Concert de l'atelier "musiques à danser" du Cma, animé par Jean-Marc Philippon. Rens. au 01 60 16 84 29.

Samedi 21 mai à 20h
Salle André-Malraux
Concert de Mélodji

Organisé par l'association Sao-Culture. La chanteuse tchadienne Mélodji est finaliste du concours Découvertes RFI 2015. 1^{er} album solo (2013), Ta hor ndal (autour du feu). Musique teintée de r'n'b et de musique pop américaine associée aux musiques traditionnelles tchadiennes avec des rythmes afrobeat. Concert suivi d'un bal dansant africain. Rens. : 06 11 89 07 44.



Samedi 21 et dimanche 22 mai
20h30 au Cma

Chants du monde
Voyage musical et polyphonique autour du monde. Gratuit sur réservation.
Rens. : 01 60 16 84 29. Lire p. 19

Samedi 28 mai 16h et 20h30
Salle André-Malraux
Grand concert-spectacle du Cma

Issu des rencontres et ateliers avec pour thème les Caraïbes. Gratuit sur réservation.
Rens. : 01 60 16 84 29. Lire p. 19

Samedi 4 juin à 11h
Médiathèque Elsa-Triolet

3 p'tites notes de musique
Moment de lecture et musique pour les 0-3 ans.
Rens. : 01 60 16 30 60. Lire p. 18

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet, maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de la Culture, du Logement et de la Lutte contre les discriminations



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable



Alexandra Karouani-Le Foll, maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités



Karine Ranvier, maire-adjointe chargée de l'Action sociale, de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce



Martine Chabot, maire-adjointe chargée de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement



Joseph Jasmin, conseiller municipal



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal délégué communautaire



Stéphane Bernard, conseiller municipal



Catherine Degoul, conseillère municipale



Ahmed Naceh, conseiller municipal



Nathalie Clavier, conseillère municipale



Faouzi Cherali, conseiller municipal



Gisèle Bikandou, conseillère municipale



Didier Fillat, conseiller municipal



Caroline Séverin, conseillère municipale



Nicolas Piffault, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

- Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération, **David DERROUET** 01 69 46 72 00
- Avec les conseillers municipaux 01 69 46 72 44

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson, conseiller municipal



Ruddy Sitcharn, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Clotilde Clavier, conseillère municipale



Annie Saltzmann, conseillère municipale Front de gauche



Jean-Marc Frésil, conseiller municipal



Germain Battais, conseiller municipal



Plamena Main, conseillère municipale

Chers Floriacumois, Floriacumois,

Le dernier conseil municipal nous a permis d'échanger sur le contenu du budget primitif 2016 de la ville présenté par le Maire. Nous n'avons pu que constater qu'aucune de nos remarques lors du Débat d'Orientation Budgétaire n'a été prise en compte. **Aucun projet d'ambition n'est porté par cette majorité** autour de la jeunesse, la culture, les associations, l'environnement ou encore la sécurité sous prétexte de la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état aux collectivités. Principales priorités de cette majorité : rénovation des équipements publics, le lotissement des Joncs Marins et l'achat de matériel et véhicules aux services municipaux. Notre ville compte déjà plus de 80% de logements sociaux. Il est urgent de mettre un frein à cette politique, en vue de rééquilibrer notre ville vers plus de mixité sociale. Nous comprenons et soutenons les inquiétudes des résidents du village au projet immobilier prévu au cœur historique de ce quartier. Même si celui-ci semble conforme au PLU, nous ne sommes pas obligés d'accepter tout type de projet portant atteinte à l'âme et au cadre de vie d'un quartier. Concernant la dernière lettre du maire, nous tenons à vous indiquer que nous désapprouvons totalement la pratique utilisée. En effet, nous n'avons jamais connaissance du sujet qui sera traité et nous ne disposons que de 24h pour réagir sur le contenu. Cela frôle l'imposture. Bien fidèlement. Ruddy & Bruno.

Texte non communiqué dans les délais.



Abdel YASSINE
et Clotilde CLAVIER
Groupe Fleury
Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook: Fleury Ensemble

Au village sans prétention, le Maire a de mauvaises intentions. **Les habitants du village sont en colère.** Ils viennent de découvrir le permis de construire accordé à un promoteur afin d'élever, sur une parcelle de 1500 m2 au sein du vieux village, 18 logements en R+2 dont 2 immeubles collectifs! Venus protester, lors du dernier Conseil Municipal d'avril, ils demandent des explications sur cette urbanisation **qui ne respecterait pas** le Plan Local d'Urbanisme, **l'environnement** dans le **cœur historique** de Fleury, la rue des petits champs, anciennement zone de maraichage et le **parc public des Marcilles**. Pourquoi le PLU, adopté en février 2013, a-t-il fait l'objet de 3 modifications récentes ? Sans aucune consultation du Conseil Municipal et des habitants? Le Maire, face aux habitants, a feint de découvrir le projet et dit avoir accordé des permis de construire à un promoteur spécialiste en rénovation de l'ancien. Sauf, que de l'ancien il ne restera rien puisque le promoteur veut justement démolir l'ancienne maison villageoise ! En concédant au même promoteur plusieurs parcelles du village, la majorité municipale aurait-elle de mauvaises intentions ? Comme l'urbanisation qui défigurerait des quartiers jusque-là préservés grâce à la vigilance de ses habitants qui aiment y vivre et s'y retrouver. **Mettons en débat la sauvegarde d'espaces publics, de parcs, de circuits de promenades, de préservation du patrimoine et de quartiers où il fait bon vivre.** Annie SALTZMANN, *Groupe Front de Gauche* - Retrouvez-nous sur Facebook « Fleury Demain »

Le vote, du budget primitif élaboré par la majorité, a eu lieu sans l'accord global de notre groupe. Fidèle à son opacité habituelle, le maire n'a pas daigné présenter les charges de personnel par Service, ne laissant pas la possibilité d'évaluer l'adéquation du personnel et du budget alloué aux différents Services. Comment les adjoints peuvent-ils mettre en œuvre une politique sans connaître leur budget disponible ? Ils font donc pleine confiance à un seul homme ! Le Maire ! C'est cela la démocratie ? On l'observe quand on voit le budget dérisoire prévu pour le pôle Culture et Vie Locale : 200 € au regard des dépenses prévues pour l'aménagement, certainement légitime du terrain de pétanque : 12000 €. Par ailleurs, la raison principale de notre scission était notre désaccord avec la majorité qui souhaitait imposer au personnel du CMA, 6 semaines de travail supplémentaire durant les vacances scolaires, **sans** changement de contrat de travail, ni de rémunérations supplémentaires. Qu'en est-il aujourd'hui ? RIEN. Abandonné ? Le maire s'est-il soudainement aperçu de l'illégalité de cette demande ? Bilan : 3 démissions dans la majorité, pour le moment. En revanche, une pétition des habitants du Village nous informe de la signature par le Maire, d'un permis de construire d'un bâtiment collectif tout près des habitations individuelles. Les espaces verts du Village sont menacés par la folie bétonnière du Maire. Jusqu'où ira-t-il ?

«Ecologie et Divers Gauche, Fleury-Mérogis»

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération,
David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les conseillers municipaux
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Stéphane RAFFALLI et Hélène DIAN-LELOUP,

conseillers départementaux, sur RV - 06 21 04 73 36
• Avec Malek BOUTH, député de l'Essonne, sur RV - 01 60 15 56 53
bouthmalek@gmail.com

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**
1, place Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**
4, rue François-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **MISSION LOCALE**

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION
27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné :**

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

PAROISSE

• **Père Bertrand** : nouveau numéro
09 54 00 80 43

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :

Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21

Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80

• **DENTISTE**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17

• **PHARMACIES**

Linda ICHIR
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90
Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER**

MANHÈS
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

CARNET

Naissances

MUGARUKA Kinja, Danièle née le 25 mars 2016.

FERGUSON Noa, Claire, Sylvie née le 9 avril 2016.

BOHANNE Jade, Véronique, Ylona née le 9 avril 2016.

HAMIDOUCHE Aylan, Saïd né le 10 avril 2016.

HADJ-KACI Sara née le 11 avril 2016.

NIANG Hawa, Maïram née le 12 avril 2016.

SOW Khadija, Christine née le 15 avril 2016.

LE JAN DUQUENOY Maxence, Stéphane, Christian né le 16 avril 2016.

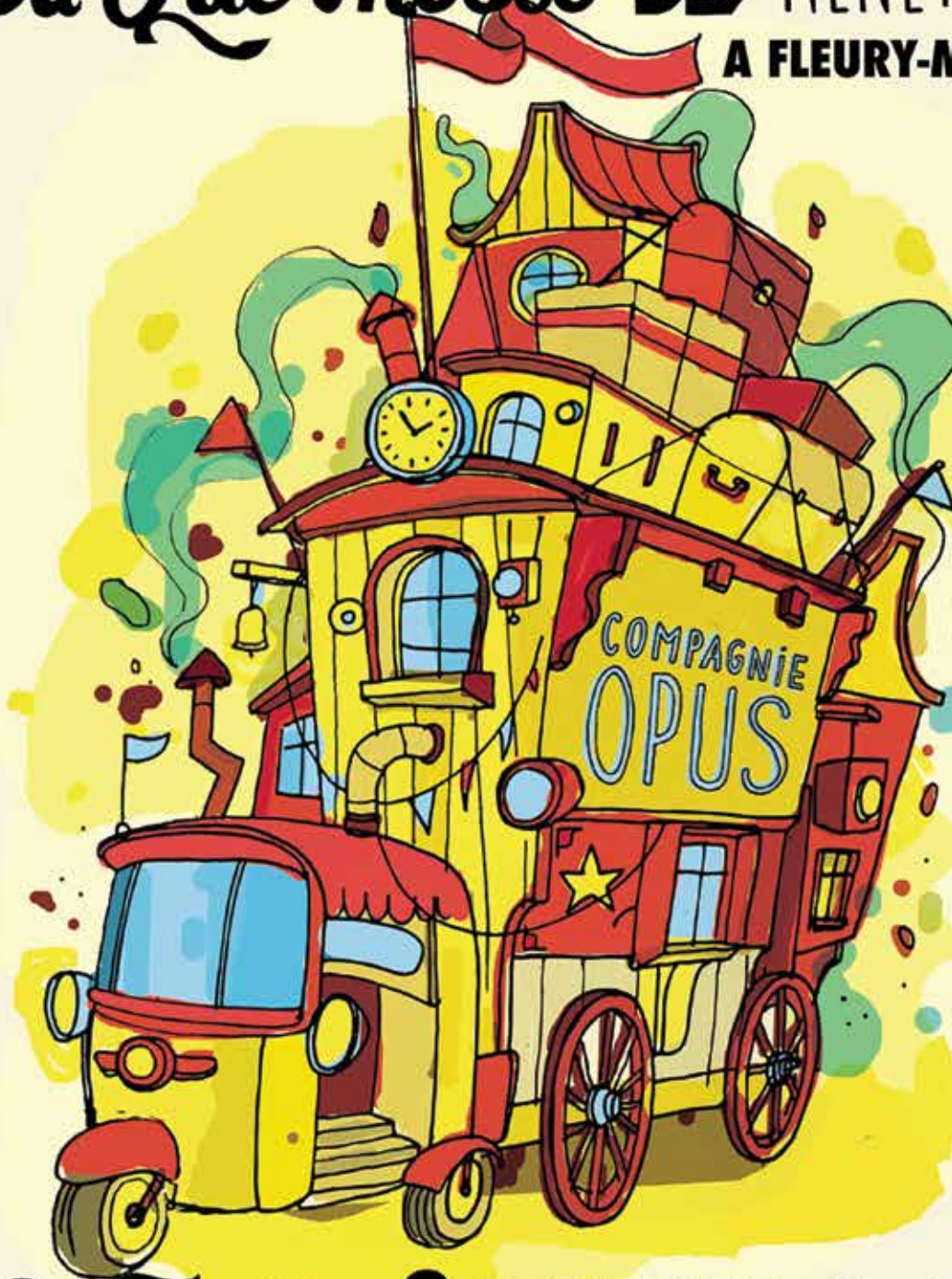
SAINT-VILLE Maryssa, Thérèse, Catherine née le 20 avril 2016.

BARRY Awafall née le 24 avril 2016.

LE THÉÂTRE DE L'AGORA, LE THÉÂTRE BRÉTIGNY ET LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS PRÉSENTENT

La Quermesse DE MENETREUX

A FLEURY-MÉROGIS



LES 3 & 4 JUIN à 21H

À LA FERME CENTRE DE LOISIRS - 2 RUE MONTCOQUET

LE 4 JUIN A 20H30 FLASHMOB DE LA COMPAGNIE NUE COMME L'OEIL À LA POINTE VERTE - RUE ROGER CLAVIER

3€ / 6€ : RÉSERVATION : 01.60.91.65.65 / 01.60.85.20.85

